

Motion pour Gaza

Proposition de motion concernant la situation politique au Proche-Orient et le boycott des institutions universitaires et de recherche israéliennes. Le préambule donne des éléments de contexte et permet d'introduire la motion qui suit.

Le 10 avril 2024.

Préambule

Depuis l'attaque du 7 octobre 2023 en Israël au cours de laquelle le Hamas a tué près de 1200 personnes en grande majorité des civils, le gouvernement israélien de Benyamin Netanyahu a engagé une riposte sans précédent en Cisjordanie, mais surtout dans la bande de Gaza, tuant un nombre considérable de civils, plus de 32 000 personnes dont environ 14 000 enfants à ce jour.

En France, dans l'espace public, le débat rationnel sur cette situation n'a pas eu lieu. Au contraire, la question s'est cristallisée sur la qualification des faits, conduisant à une indifférence quasiment totale à l'égard du sort du peuple palestinien. L'université est un lieu d'échanges et de débats documentés. C'est l'objet de ce texte de tenter d'y contribuer.

Le 7 octobre, 1160 personnes ont été tuées en Israël, à proximité de la bande de Gaza selon Le Monde 04/03/2024¹, au moins 1200 personnes dont 36 enfants selon l'Unicef² qui annonce également 7500 blessés. Il y aurait encore au 29 mars 2024 138 otages, toujours selon l'Unicef. Ces actes sont odieux et ont été qualifiés de terrorisme.

Nous condamnons sans aucune réserve cette attaque du 7 octobre et la qualifions de *terroriste*, même si le terme n'a pas actuellement de statut juridique au niveau international³. Cette qualification a au moins un sens politique clair : pour le Hamas, il s'agissait non pas seulement de s'attaquer à l'armée et à l'Etat colonisateur mais aussi de terroriser la population civile israélienne, en tuant notamment des militantes et militants de gauche, opposé-es au colonialisme et fortement mobilisé-es face au gouvernement de droite et d'extrême-droite de Netanyahu.

Parmi les victimes palestiniennes, à ce jour le bilan (Unicef⁴) est absolument monstrueux :

« Dans la bande de Gaza, 32 490 personnes, dont 13 750 enfants et au moins 3 250 femmes, seraient décédées. Près de 74 889 personnes auraient été blessées dont 12 300 enfants. Plus de 17 000 enfants sont séparés de leurs parents. Des dizaines de milliers d'autres sont portés disparus. Les femmes et les enfants représentent 70% des victimes. Le bilan s'alourdit chaque jour de façon stupéfiante. La bande de Gaza est aujourd'hui l'endroit le plus dangereux au monde pour un enfant.

La Cisjordanie est également le théâtre de violences. Au moins 115 enfants auraient été tués et des centaines d'autres obligés de fuir. 2023 aura été l'année la plus meurtrière jamais enregistrée pour les enfants de Cisjordanie. »

L'action du gouvernement israélien à Gaza a été qualifiée de nettoyage ethnique, de crime contre l'humanité et de génocide. Dès le 14 octobre 2023, l'ONU⁵ s'alarmait du risque de nettoyage ethnique. La "Nakba", la catastrophe de 1948, a vu l'expulsion de 800 000 palestiniennes et palestiniens, chassés de leurs terres. Aujourd'hui, ce sont plus de 2.1 millions de personnes qui ont dû fuir leur domicile, sous les bombes. Le 21 octobre, des experts de l'ONU⁶ alertaient qu'Israël commettait des crimes contre l'Humanité à Gaza.

¹ https://www.lemonde.fr/international/article/2024/03/04/attaque-du-7-octobre-l-onu-dit-avoir-des-informations-claires-et-convaincantes-sur-des-violis-commis-par-le-hamas_6220077_3210.html

² <https://www.unicef.fr/article/israel-palestine-les-enfants-paient-le-prix-de-la-guerre/>

³ Médecins Sans Frontières (<https://dictionnaire-droit-humanitaire.org/content/article/2/terrorisme/>) :

Terrorisme : ce terme n'a pas de définition précise en droit international. Il reste chargé de connotations politiques et idéologiques. Une personne peut être considérée comme un terroriste par les uns et un combattant de la liberté par les autres. Les Nations unies ainsi que l'Union européenne tentent depuis des années de parvenir à une définition acceptable par tous, cependant jusqu'à aujourd'hui aucune définition n'a fait consensus.

⁴ <https://www.unicef.fr/article/israel-palestine-les-enfants-paient-le-prix-de-la-guerre/>

⁵ <https://news.un.org/fr/story/2023/10/1139652>

⁶ <https://www.aa.com.tr/fr/monde/onu-des-experts-en-droits-de-lhomme-avertissent-quisrael-commettrait-des-crimes-contre-lhumanite-gaza/3027878>

Le terme de génocide a également été employé. La Cour Internationale de Justice, saisie par l’Afrique du Sud, a reconnu dans son ordonnance du 26 janvier 2024⁷ le risque plausible de génocide de la population palestinienne de Gaza et a ordonné six mesures conservatoires contraignantes, sans aucun effet manifeste sur la politique israélienne.

Il ne nous appartient pas de débattre sur la qualification juridique de l’horreur commise par Israël à Gaza et en Cisjordanie, la justice et l’histoire jugeront, mais Israël a franchi un seuil moral par sa riposte sur l’ensemble du peuple palestinien, détruisant sciemment toutes les infrastructures de santé, d’éducation, de culte, d’histoire collective et individuelle. Nous dénonçons la colonisation de la Cisjordanie, l’invasion de la bande de Gaza, le terrorisme d’État, les crimes contre l’Humanité perpétrés par Israël et le nettoyage ethnique en cours que l’histoire et la justice qualifieront peut-être de génocide.

Les médias et la communauté universitaire ont à juste titre immédiatement condamné les actes du Hamas du 7 octobre, mais restent largement silencieux face à la souffrance d’un peuple, le peuple palestinien. Nous pensons que le monde universitaire, bien qu’ayant peu de moyens, doit prendre des mesures symboliques dont celle de cesser toute collaboration universitaire et scientifique avec les universités et établissements de recherche israéliens qui ne condamneraient pas les actes ignobles commis par Israël à Gaza et en Cisjordanie.

Motion

Depuis l’attaque terroriste du 7 octobre 2023 en Israël au cours de laquelle le Hamas a tué près de 1200 personnes, en grande majorité des civils, le gouvernement israélien d’extrême-droite de Benjamin Netanyahu a engagé une riposte sans précédent sur la bande de Gaza, tuant près de 1,5% de la population, soit 32 490 personnes dont 13 750 enfants à ce jour (29 mars 2024), déplaçant de manière forcée plus de deux millions de personnes.

L’ONU, l’UNICEF, les ONG documentent le désastre et condamnent sans équivoque l’action militaire israélienne. Les conditions de vie dans la bande de Gaza sont abominables, populations déplacées, accès totalement précaire à l’eau, à la nourriture, aux soins, au logement. Les hôpitaux sont la cible des bombardements, l’éducation et la sécurité des enfants notamment ne sont plus possibles.

A Gaza et en Cisjordanie les universités sont détruites, le 6 mars, « trois présidents et près de cent doyens et professeurs avaient été tués dans les bombardements » (Le Monde du 6 mars 2024). En Israël, la pensée critique est proscrite, comme à l’université hébraïque de Jérusalem qui a suspendu une professeure israélo-palestinienne, Nadera Shalhoub-Kerkovian, spécialiste des crimes d’État et des études de génocide et qui a condamné le génocide perpétré par Israël à Gaza.

En France également la pensée critique est attaquée et le soutien au peuple palestinien est quasi-systématiquement suspecté et qualifié d’antisémitisme. C’est inacceptable. Nous, universitaires, dénonçons cet état de fait et appelons à cesser toute collaboration universitaire et scientifique avec les universités et établissements de recherche israéliens qui ne condamneraient pas les actes ignobles commis par Israël à Gaza et en Cisjordanie. Nous appelons la communauté universitaire française à agir de même.

⁷ <https://www.icj-cij.org/fr/node/203447>